



# DEMANDE D'AIDE AUX FAMILLES 2021

(Un dossier par enfant)

**AIDE POUR LA PARTICIPATION À UN MINI CAMPS**

VOTRE DEMANDE DEVRA PARVENIR IMPERATIVEMENT A  
LA MAIRIE AVANT LE 30 OCTOBRE 2021

(Au-delà de cette date aucune instruction ne sera effectuée)

# ENFANT BÉNÉFICIAIRE

Enfant :

NOM .....

Prénoms .....

Né(e) le: .....

Organisme ou centre de loisirs fréquenté:

.....  
.....

Nom du responsable 1 : .....

Prénoms .....

Adresse:

.....  
.....

CP: ..... Commune:

Téléphone portable:.....

Email : .....

Nom du responsable 2 : .....

Prénoms .....

Adresse : .....

CP: ..... Commune: .....

Téléphone portable :.....

Email : .....

Ces informations faciliteront nos contacts pour un éventuel complément d'information

Je soussigné(e), ....., certifie l'exactitude des renseignements indiqués dans le présent document.

Fait à ..... le ..... Signature

# CONDITIONS POUR BÉNÉFICIER DE L'AIDE AUX FAMILLES

Cette aide concerne les enfants qui participent à un mini-camp organisé par le centre aéré du Castelet et sera versée aux familles en fonction de leur quotient familial.

En aucun cas la commune ne versera une participation financière si le reste à charge de la famille est inférieur à 50 € suite au versement d'aide obtenues par d'autres organismes.

Cette aide ne sera accordée que pour un seul mini-camp par année civile et par enfant. La durée du séjour devra être supérieur à 3 jours et le coût du séjour supérieur à 300 €.

Cette aide ne sera accordée qu'aux familles résidant à Castine en Plaine.

Les parents devront fournir les justificatifs des autres aides obtenues.

Cette aide sera versée directement à la famille par virement (joindre un RIB à la demande).

Le montant de l'aide se répartit comme suit par enfant, en fonction du quotient familial Q :

Q1 : 60€

Q2 : 50€

Q3 : 40€

Q4 : 30€

## **PIÈCES À FOURNIR :**

Nous retourner l'imprimé complété et signé

Le dernier avis d'imposition.

L'attestation CAF du quotient familial

Un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Un RIB

La facture du centre de loisirs

Les justificatifs des aides reçues

Les demandes arrivées au-delà du délai ne seront pas prises en considération sauf cas particuliers, laissés à l'appréciation des services de la mairie.

**Votre dossier doit impérativement être transmis**

**avant le 30 octobre 2021**

**à la mairie de Rocquancourt 1 rue Pasteur 14540 Castine-en-Plaine**

**Ou par mail à : [mairie.castineenplaine@orange.fr](mailto:mairie.castineenplaine@orange.fr)**